

LE

PEUPLE SOUVERAIN

JOURNAL DE LYON.

On s'abonne à LYON, au Bureau du Journal, place de la Platière, 12; à PARIS, chez MM. LEJOLIVET et C^{ie}, rue Notre-Dame-des-Victoires, 46, et chez M. DELAIRE, rue Jean-Jacques-Rousseau, 3.

Le Peuple Souverain paraît tous les Jours, excepté le Dimanche, et donne les nouvelles 24 heures avant les journaux de Paris.

Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration du PEUPLE SOUVERAIN, doit être adressé franco au Rédacteur-Gérant.

Prix de l'Abonnement:

	Un mois.	Trois mois.	Six mois.
LYON,	5 fr.	8 fr. 50 c.	16 fr.
DÉPARTEMENTS, 4	12	22	

Annonces, 25 c.—Réclames, 40 c.

Lyon, 28 Avril 1848.

ELECTIONS GÉNÉRALES.

Cinq heures du soir.—Voici les noms des représentants du département du Rhône à l'Assemblée nationale :

Laforest, maire de Lyon,	126,743 voix.
Doutre, ouvrier typographe,	95,861
Aubertier, ouvrier en soie,	85,547
Lortet, médecin,	83,664
Lacroix (Julien), propriétaire,	82,969
Mortemart, propriétaire.	74,258
Gourd, capitaine en retraite,	69,461
Pauillan aîné, cultivateur,	64,044
Benoît (Joseph), ouvrier,	63,381
Mouraud (Prosper), ingénieur,	56,980
Chanay, procureur de la République,	53,843
Férouillat, cultivateur,	51,696
Pelletier, de Tarare,	46,311
Greppo, tisseur,	45,243

DESTINÉES DE L'ITALIE.

Les journaux piémontais continuent à s'occuper de la candidature de leur roi à la couronne de Milan. Il leur semble que la seule planche de salut de l'Italie se résume dans le seul nom de Charles-Albert; aussi ne serions-nous nullement étonnés d'apprendre que dans quelques jours un des fils de ce monarque aspirât à la couronne de Sicile. Pour nous, qui avons essayé de toutes les monarchies, royauté absolue, consulat, empire, gouvernement constitutionnel, nous savons que le peuple ne jouit d'aucune garantie sous toutes ces diverses formes de tyrannie; que tant que dans un pays il existe des privilèges, des différences, des inégalités d'homme à homme, la souveraineté du peuple est un vain mot. Du moment où le suffrage universel et direct n'est pas adopté en

principe, il y a toujours une espèce d'hommes puissants qui commandent à la majorité roturière, à la masse de la nation. Et, en admettant le suffrage universel, aucune monarchie n'est possible. Si le peuple milanais adopte la forme monarchique, c'est son affaire; il en subira les conséquences, et au bout de quelques années une nouvelle révolution deviendra une nécessité.

Mais il est nécessaire, il faut avant tout que la résolution de la Lombardie soit pleinement libre et spontanée, et non le résultat de l'intrigue, de la violation ou de la peur. La royauté une fois admise en principe, nous reconnaissons volontiers que l'adjonction de ce pays au Piémont serait utile et avantageuse, et que si un prince a des droits incontestables à la reconnaissance des Italiens, après Pie IX, c'est sans contredit Charles-Albert, bien qu'il n'ait prêté à ses voisins le secours de son bras que quand toute autre conduite était devenue impossible et aurait même pu déterminer sa chute. Mais quelque amitié que se portent les deux peuples, quelque affinité de langage, de mœurs, de consanguinité qui existe entre eux, nous voyons dans l'avenir, en cas de réunion, un sujet continuel de rivalités et plus tard de divisions intestines qui pourraient dégénérer en guerre civile. Croit-on que Turin puisse voir sans jalousie le siège du gouvernement transféré à Milan? Et si la résidence royale reste fixée dans la première de ces deux villes, n'est-il pas juste et logique de supposer que la Lombardie se considérera comme sacrifiée et traitée en peuple conquis? Et pourquoi, après tout, faire des révolutions, si elles ne profitent pas à ceux qui les ont faites? A quoi bon chasser un maître pour en prendre un autre? Nous avons confiance dans l'avenir de l'Italie, cette terre classique des arts et des sciences. Le génie de la liberté n'a pas abandonné entièrement le pays des Brutus, des Gracchus et des Pompées. De beaux jours sont réservés à la nation italienne; mais il faut bien que l'élan vienne de quelque part, et c'est à ceux qui ont tant souffert de la tyrannie, dont la patience a été soumise à de si rudes épreuves, c'est aux Milanais, en un mot, à profiter de leur victoire et à proclamer la république, s'ils ne veulent pas, dans un avenir plus ou moins rapproché, être obligés de recommencer la lutte; si le peuple, en un mot, comprend sa destinée et tient à entrer en jouissance de sa souveraineté.

Dernières nouvelles d'Italie.

Quartier-général de l'armée.

Volta, le 23 avril, à 7 heures du soir.

Aujourd'hui, une reconnaissance a été poussée sur la gauche du Mincio, entre Peschiera, Castelnuovo et Vérone, par le deuxième corps d'armée, aux ordres du général di Sonnaz, une brigade de cavalerie et deux batteries d'artillerie dont une à cheval, ces dernières troupes tirées des troisième et quatrième divisions.

Après avoir laissé un corps de réserve à Solizzo et Oliosi, le reste des troupes se porta en vue des fortifications de Vérone; la cavalerie et l'artillerie à cheval furent établies près de Villafranca; les avant-postes occupaient la route de Vérone.

Les rapports faits au roi lui apprenant qu'aucun corps ennemi ne se montrait hors de la place de Vérone, il ordonna aux troupes de se retirer lentement et en ordre à leurs cantonnements sur les deux rives du Mincio.

FLORENCE — Le 18 avril a eu lieu une démonstration publique en l'honneur du nouveau chargé d'affaires de la République française, M. Ad.-Benoît Champy. Le députation est partie de la statue de Ferruccio, précédée des drapeaux nationaux; elle s'est rendue sur la place des Carmes, devant la résidence de la légation, pour témoigner à M. Benoît Champy les sympathies de la population de Florence pour la République française, et l'estime toute particulière qu'il a justement et personnellement méritée.

— L'armée toscane a passé le Pô à Brescillo, le 17 avril, afin de prendre position à Viadana.

Grande fête du Champ-de-Mars, le 4 mai prochain.

De toutes les solennités destinées à inaugurer la nouvelle ère républicaine, la plus imposante sera sans contredit celle qui est indiquée pour le 4 mai, à l'occasion de l'ouverture de l'Assemblée nationale.

Quelques parties du programme, dont nous tracerons une esquisse rapide, ont un caractère tout à la fois grandiose et pittoresque.

Sur la ligne des boulevards seront échelonnés 32 édifices légers, sortes de reposoirs, sous lesquels seront exposés les produits les plus remarquables des diverses branches du travail. Chacun de ces édifices, entouré de jeunes filles, servira de lieu de réunion aux délégués des corps d'état désignés par le sort pour transporter les produits de toutes les industries au Champ-de-Mars.

Dans la rue ci-devant Royale, stationneront les délégués de la garde nationale à cheval formant la tête du cortège.

FEUILLETON.

UN EPISODE DE LA TRAITE DES NÈGRES.

SUITE. — (Voir notre numéro du 27 février.)

— C'est une histoire très-simple et qui n'a rien que de fort ordinaire: du reste, elle est assez triste et ne vous intéressera guère, mais permettez-moi auparavant de consulter ma montre...

— N'avons-nous pas tout le temps?

— Vous êtes charmant, mon cher ami. Mais voici deux heures qu'une frégate anglaise nous poursuit, et il m'a fallu toute la violence de la tempête de ce soir pour lui échapper. Les navires anglais stationnaires aux abords de la Havane sont allés à craindre que leurs croiseurs des côtes d'Afrique.

— Pourquoi donc?

— Parce que sur les côtes d'Afrique les beefsteaks frais sont rares, et que chez le matelot anglais le beefsteak remplace le cœur. Du reste, j'ai envoyé Pedro avec d'autres émissaires pour préparer le débarquement et j'espère que tout sera prêt d'ici à une heure. Tenez-vous toujours à votre histoire?

— Plus que jamais.

— Ne vous en prenez qu'à vous, si elle vous ennuie, me dit le négrier en allumant un cigare, car je vous ai prévenu qu'elle est fort simple et qu'elle manque de complication. Je commence:

C'était, il y a environ deux ans, par une nuit semblable à celle d'aujourd'hui, et sur ce même rivage que vous pouvez voir par la fenêtre de cette cabane. Nous étions en ce moment occupés à débarquer une forte cargaison, lorsqu'une corvette anglaise qui nous donnait la chasse depuis longtemps, et que le mauvais état de la côte empêchait de nous poursuivre, envoya contre nous ses trois embarcations montées en guerre. Perdre le fruit d'un aussi pénible et dangereux voyage que celui que nous venions de faire nous parut une chose tellement désagréable que nous accueillîmes les Anglais avec mauvaise humeur, c'est-à-dire à coups de fusil et de hache. Les Anglais sentaient

le beefsteak frais, aussi le combat fut-il des plus sanglants. Cependant, comme l'heure de souper approchait, ils finirent par s'en aller en nous laissant une douzaine de leurs morts. Notre premier soin fut de faire disparaître ces tristes pièces de conviction. Chaque Anglais fut proprement mis dos à dos avec un de ses camarades, puis cousu dans un sac vide, à biscuits, avec deux boulets pour lest, et jeté à la mer.

Pendant que l'on procédait à cette opération, les yeux s'arrêtèrent sur le cadavre d'un pauvre midshipman qui gisait à mes pieds, sur la grève. C'était un tout jeune homme de dix-huit à vingt ans, de beaux cheveux blonds soyeux et bouclés comme ceux d'une jeune fille retombaient sur son front divoire. Il y avait sur son visage ensanglanté une expression triste et douce à la fois qui me serra le cœur. « Vous mettez deux boulets dans le linceul de cet enfant, dis-je à mes hommes; du moins sa dépouille échappera ainsi à la voracité des requins... et puis, laissez le seul et sans lui adjoindre un compagnon... »

Deux de mes matelots soulevèrent aussitôt le cadavre du jeune midshipman et se préparèrent à l'exécuter en ordre.

— Capitaine me dit l'un d'eux après un moment d'hésitation, je sens le cœur de l'officier anglais qui bat sous ma main... Faut-il l'ensevelir tout de même?

— Je ne passe pas pour être extrêmement sensible, don Pablo, cependant cet événement si inattendu me fit éprouver un vif moment de joie. Je prodiguai aussitôt au midshipman tous les soins possibles, et je ne puis vous exprimer le bonheur que me causa son premier soupir. Cinq minutes plus tard il ouvrait les yeux, et regardait autour de lui d'un air étonné. Son évanouissement provenait d'un violent coup de pistolet reçu dans la tête; mais au total sa blessure ne présentait aucun danger. Lorsque la raison lui fut revenue et qu'il put se rendre compte des événements passés, je le vis avec étonnement s'agenouiller par terre, au milieu de mon équipage qui formait un cercle; puis croisant ses mains avec ferveur et levant au ciel des yeux humides de reconnaissance, s'écrier: — Oh! merci, merci, mon Dieu! vous qui m'avez sauvé de la mort, que votre nom soit béni!

Cette action d'un officier de guerre anglais, en grand costume

et l'épée au côté, m'avait, je le répète, extrêmement surpris; mais en songeant à la jeunesse du midshipman, mon étonnement cessa et je ne pus même m'empêcher de sourire en lui disant: — Je conçois fort bien, señor, que lorsqu'on est aussi jeune que vous, on craigne la mort; le désespoir d'un jeune homme qui meurt doit être aussi grand que celui d'un millionnaire qui se voit brusquement réduit à l'indigence.

— Oh! vous vous tromperiez beaucoup, señor, me dit-il en souriant tristement, si vous m'attribuiez un amour aussi violent pour l'existence. — Je suis marin, señor, et si j'étais seul sur la terre, je ne considérerais la mort que comme un simple voyage... mais je ne suis pas seul... ajouta-t-il après un moment de silence.

— Je le conçois: il y a sur les côtes brumeuses de votre Angleterre quelque charmante enfant qui soupire en comptant les jours de votre absence.

— Il y a ma mère qui pleure en attendant mon retour, et loin de laquelle me retient le devoir, me dit-il, avec un léger tremblement dans la voix. Voilà pourquoi je ne veux pas mourir!...

Cette réponse m'attendrit, je ne sais trop pourquoi; mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle me fit venir une larme à la paupière. Pour un homme qui venait de prendre un bain de sang et de mériter amplement la corde, j'étais ce soir-là d'une sensibilité ridiculement bourgeoise.

Comme nous ne pouvions pas rester plus longtemps sur la grève sans compromettre notre sûreté, je pris alors mes précautions avec soin, afin de mettre mon chargement et mes gens à l'abri des recherches que le gouverneur de l'île serait forcé d'ordonner le lendemain, bien contre son gré, il faut le dire, mais pour complaire aux Anglais. J'offris ensuite mon bras au midshipman affaibli par tout le sang qu'il avait perdu, et nous nous mîmes en route. Nous nous dirigeâmes vers le cabaret de Pedro, où nous nous trouvons maintenant; car je vous apprendrai, par parenthèse, que l'ami Pedro est le plus intelligent et le plus zélé émissaire que possèdent les négriers dans l'île de Cuba. Pendant le trajet, qui dura au moins une heure, le jeune officier me conta son histoire. Sa mère, aya

Viendront ensuite :

- Les membres du gouvernement provisoire ;
- Les représentants de l'assemblée constituante ;
- Les délégués des départements ;
- Les députations des ministres des différents cultes ;
- Les délégués des ouvriers ;
- Les corps savants, les cours et tribunaux.

Sur la place de la Madeleine on verra un char attelé de quatre paires de bœufs aux cornes dorées et ornées de bandelettes.

Ce char, d'une forme simple et rustique, portera d'abord trois arbres : un chêne, un laurier et un olivier, symbole de force, d'honneur et d'abondance ; puis une charrue au milieu d'un groupes d'épis, de fruits et de fleurs.

Autour du char, un chœur composé de jeunes filles, élèves du Conservatoire de musique, chantera des hymnes patriotiques.

Derrière le char, les orphéonistes alterneront avec l'autre chœur.

Les piédestaux du pont d'Iéna seront surmontés de statues représentant l'agriculture, l'industrie, la marine, l'armée de terre.

A l'entrée du Champ-de-Mars, s'élèveront deux colonnes ou pyramides surmontées de drapeaux nationaux des peuples qui ont conquis la liberté.

Sur la colonne de droite seront inscrits les noms des villes révolutionnaires d'Allemagne et d'Italie, se donnant la main.

Autour et au pied de la colonne de gauche se dresseront les figures allégoriques de la liberté, de l'égalité et de la fraternité, se donnant aussi la main.

Au-dessus de ces figures et sur la même colonne seront inscrits les noms des quatre-vingt-six départements.

Deux chœurs, l'un d'orphéonistes, l'autre de femmes, accompagnés par des orchestres, salueront de leurs chants chacune des sections du cortège à son entrée dans l'enceinte du Champ-de-Mars.

Le char symbolique, le clergé catholique, les ministres des différents cultes, les membres du gouvernement provisoire, les représentants de l'assemblée constituante, les délégués des ouvriers, de l'armée et de la garde nationale, les corps savants, cours et tribunaux, prendront le centre du Champ-de-Mars.

Les travailleurs, l'armée et la garde nationale en masse suivront les allées latérales, où seront placées quatre rangées de tentes surmontées de flammes et banderolles, et seize monuments destinés à recevoir les chefs-d'œuvre des travailleurs.

A l'extrémité du Champ-de-Mars, devant l'Ecole militaire, s'élèvera une vaste construction, espèce de forum en hémicycle, contenant de vastes gradins disposés de manière à former un immense amphithéâtre embrassant tout le pourtour.

Le centre du Champ-de-Mars sera masqué par une statue de 8 à 10 mètres de hauteur, représentant la République française.

Le piédestal de cette statue sera assis sur une large base circulaire disposée en gradins, où l'on montera par quatre escaliers offrant à leur entrée deux lions de proportion colossale, aux armes de la ville de Paris et des

principales villes de France, et surmontés du symbole de la fraternité.

Autour du socle de ce monument, on réunira les drapeaux et les bannières des travailleurs en un vaste et imposant faisceau ; de sorte que la figure de la République s'élèvera au milieu de ce groupe, symbole de force, d'union et de travail.

Cinq salves d'artillerie et des chants patriotiques exécutés par deux grands orchestres placés au centre des faces latérales, annonceront le commencement de la cérémonie.

Au même moment un ballon pavoisé aux couleurs nationales s'élancera dans les airs, et les tentes placées sur quatre rangs autour du Champ-de-Mars s'ouvriront de manière à former un immense velum qui abritera tous les convives.

A neuf heures du soir un feu d'artifice sera tiré sur le pont de la Concorde.

A la même heure, un autre feu représentant la prise de la Bastille se tirera au Champ-de-Mars même.

Cette fête sera grande comme toutes les solennités populaires, et le 4 mai éclipsera sans doute le 20 avril ; car ce ne sera pas seulement Paris et la banlieue qui prendront part à cette fraternisation, mais un grand nombre d'habitants des départements et d'étrangers, qui pourront se convaincre par le témoignage de leurs yeux que la République n'a pas à craindre pour l'ordre ou la sécurité générale, même au sein de manifestations gigantesques qui mettent en mouvement vers un même point des masses presque fabuleuses de population, parce que, la République étant l'expression et la sauvegarde des vœux et des intérêts de tous, chaque citoyen est prêt à la défendre au besoin et à réprimer spontanément toute tentative de trouble.

Decrets et arrêtés du gouvernement provisoire.

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ.

On lit dans le *Moniteur Universel* :

« Le gouvernement provisoire, »
 « Considérant que les rassemblements d'Allemands armés dans les départements de l'Est s'organisent et s'arment malgré les prescriptions contraires de l'autorité ; »

« Considérant que ces rassemblements d'étrangers sur un seul point sont une charge pour les populations de ces départements ; »

« Considérant que les gouvernements d'Allemagne ont rouvert leurs frontières à leurs nationaux, qui peuvent y rentrer individuellement et sans armes ; »

« Considérant que ces rassemblements sont un objet d'alarmes et un prétexte d'armement pour les Etats voisins de la France et un sujet de malentendu entre l'Allemagne et la République ; »

« Considérant enfin que la paix existe et doit se resserrer entre les Etats de la Confédération germanique et la République, et qu'il ne peut dépendre de la volonté de quelques étrangers armés de dénaturer les sentiments de la France républicaine envers l'Allemagne, »

« Décrète :

« Les rassemblements dans les départements de l'Est sont dissous. »

— Un arrêté du ministre de l'intérieur porte ce qui suit :

Les souscriptions aux ouvrages de littérature, d'art, etc., sont attribuées à la direction de la librairie et des théâtres.

Il sera créé près la direction de la librairie un jury d'examen qui nous désignera, parmi les ouvrages proposés par les éditeurs et auteurs, ceux auxquels il sera utile de souscrire dans la limite du crédit affecté aux souscripteurs.

Ce jury sera convoqué ainsi qu'il suit :

- Le directeur de la librairie, président ;
- Deux artistes peintres sculpteurs, etc., et deux hommes de lettres nommés par le ministre ;
- Deux artistes et deux hommes de lettres choisis par les artistes et les hommes des lettres.

Les fonctions des membres du jury seront purement gratuites.

Le jury sera renouvelé tous les ans.

Le directeur de la librairie pourra se faire remplacer par le chef du bureau de la librairie.

— Par arrêté du ministre de l'intérieur, en date du 11 avril courant, l'administration centrale des lignes télégraphiques a reçu une nouvelle organisation. Au lieu d'un administrateur en chef et de deux adjoints, il n'y aura plus que deux administrateurs égaux en autorité.

Les citoyens Flocon, ancien administrateur adjoint, et Lemaître jeune, directeur à Toulon, sont nommés administrateurs des lignes télégraphiques.

Le citoyen Decheppe, directeur à Lyon, est appelé à Paris, en qualité de chef de cabinet des dépêches.

Le citoyen Perrot est confirmé dans ses fonctions de premier traducteur.

— Autre décret en date du 25 avril :

Art. 1^{er}. Il sera établi par les soins du ministre des finances, pour être soumis ultérieurement à la sanction de l'assemblée nationale, un bilan général de l'actif et du passif formant le point de départ financier de la République française. Tous les termes de ce bilan général seront arrêtés à la date du 24 février dernier.

Correspondance particulière du Peuple Souverain.

Paris, le 26 avril 1848.

Le ministre des Etats-Unis s'est rendu aujourd'hui au siège du gouvernement provisoire pour lui présenter les lettres de reconnaissance de la république française par la république américaine. Il a adressé le discours suivant aux membres du gouvernement :

« Messieurs, »
 « J'ai l'honneur de vous présenter une lettre du président des Etats-Unis, qui me donne la qualité d'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de cette république près la république française. »

« En présentant cette lettre je dois exprimer en même temps la sollicitude sincère que le président éprouve pour la prospérité de la France, et je suis chargé de vous faire connaître son désir ardent de cultiver avec zèle et cordialité les relations les plus amicales entre les deux républiques, qui serviront à cimenter leurs intérêts réciproques les plus chers. »

« Je suis chargé également de déclarer que le président approuve ma conduite en reconnaissant la république française, lorsque son existence fut annoncée

épousé un cadet de bonne famille, se vit abandonnée par ses propres parents, qui s'étaient opposés à ce mariage. Peu de temps après la naissance de son premier et unique enfant, de mon midshipman, son mari, frappé d'un coup de sang, la laissa veuve, isolée et sans ressources. Un parent assez proche de son mari, lord **, vint dans une heure de bonté ou de désespoir au secours de la pauvre mère et lui donna quelque argent qui lui servit à élever son fils. Devenu homme, l'enfant, qui éprouvait un culte pour sa mère, parvint à être admis comme élève dans la marine royale : son seul but, son unique ambition était de créer à sa mère une vieillesse calme et heureuse. C'était presque avec remords que le pauvre jeune homme prélevait sur sa maigre solde l'argent strictement nécessaire à son entretien. Le reste, il le lui envoyait religieusement. Deux heures plus tard, quand, grâce à un bon cordial les forces furent revenues à mon pauvre-blessé, je pris congé de lui, et m'éloignai pour aller mettre de l'ordre dans mes affaires.

— Il ne m'est pas permis de vous demander votre nom, señor, me dit-il en me serrant affectueusement la main ; comme officier de la marine royale anglaise, je serais tenu de vous dénoncer... mais votre souvenir, croyez-le bien, vivra toujours dans mon cœur, car, en me sauvant la vie, vous avez évité à ma mère la plus grande douleur qui pût la frapper... Quant à moi, je me nomme Arthur Hamilton.

Le lendemain même du jour, ou pour mieux dire, de la nuit où s'étaient passés tous ces événements, la Havane fut en rumeur : notre combat avait eu un retentissement terrible. Le chef de la station anglaise demandait tout bonnement que je fusse pendu ; et l'on répandit à profusion mon signalement et mon portrait, non seulement dans l'île entière, mais bien encore à bord de tous les croiseurs anglais. Je possède une de ces miniatures assez grossièrement faites, je dois l'avouer, dans laquelle je suis représenté comme un homme d'une taille de six pieds, maigre, osseux, à l'air farouche et aux cheveux rouges et crépus. On m'a souvent conté depuis que ces signalements peu exacts et ces portraits de fantaisie avaient fait pendre plusieurs braves gens, dans la personne desquels on s'était pu à me reconnaître. J'ignore si le fait est vrai, mais au total je ne serais pas étonné qu'il eût eu lieu.

— Ce que j'avais de mieux à faire dans une position aussi critique reprit don Esteban N..., qui avait interrompu un moment son récit pour vider un grand verre de limonade, car don Esteban

le négrier ne buvait jamais ni liqueurs, ni vin ; c'était de retourner tout tranquillement à la côte d'Afrique. Une fois à Mozambique ou à Benin, je me trouvais aussi en sûreté que l'est un bon bourgeois anglais dans sa maison cadennasée ; car, croyez-moi, don Pablo, l'on a beaucoup trop déblatéré contre le droit de visite ; quant à moi, je suis persuadé, et je parle par expérience, que pourvu que l'on ne s'occupe pas du commerce de la gomme et de celui de la poudre d'or, et que l'on se contente de faire simplement la traite, l'on n'a rien à craindre des croiseurs anglais. Un magnifique commandement, celui de *Pepe-el-Frances*, que l'on m'offrit alors, et que j'acceptai avec empressement, me sortit à point d'embaras. *Pepe-el-Frances* était le plus renommé navire dans les annales de la traite. Filant jusqu'à seize nœuds à l'heure, d'une grande obésissance au gouvernail, et ne calant guère plus d'eau qu'un bateau ponté de pilote, quoiqu'il fût de quatre cents tonneaux et portât vingt-quatre canons, *Pepe-el-Frances* faisait le désespoir de la marine anglaise. Le commandement n'en était jamais confié qu'au plus célèbre capitaine de la Havane ; cependant, soit dit sans fausseté, don Pablo, les armateurs, en apprenant que j'acceptais leur proposition, m'en témoignèrent toute leur gratitude et les actions (car vous n'ignorez pas, sans doute, que tous les armements pour la côte d'Afrique se font par souscriptions), et les actions, dis-je, gagnèrent 50 p. 0/0. Il s'agissait seulement de sortir du port de la Havane, et ce n'était certes point là le côté le moins périlleux de l'entreprise. Je me déguisai donc en cuisinier de bord, et un canard à moitié plumé à la main, je vis descendre sur notre pont, non pas cependant sans éprouver une certaine émotion, les officiers que nous envoyait un croiseur anglais, lorsque nous eûmes dépassé de quelques toises le Morro, c'est-à-dire lorsque nous fûmes entrés dans les eaux neutres. Cet officier, homme de précaution à ce qu'il me parut, portait, dépliés dans sa main droite, trois portraits forts différents, qui représentaient la même personne, c'est-à-dire votre serviteur. Après avoir pris connaissance de nos papiers, qui se trouvaient parfaitement réguliers, l'officier passa notre équipage en revue, et compara attentivement chaque matelot avec les trois portraits ; par bonheur que ces miniatures étaient si épouvantables, qu'à moins d'être un phénomène, on ne pouvait y ressembler. Toutefois, lorsque l'Anglais arriva vers moi, il se fit un grand silence sur le pont : je souris d'un air niais et stupide en continuant de plumer mon canard.

— Oh ! quant à celui là, s'écria l'officier avec dédain et en repliant ses portraits, ce n'est pas la peine. Messieurs, vous pouvez

continuer votre route.

Six semaines plus tard, *Pepe-el-Frances* se trouvait en Afrique ; seulement ce cher navire n'était plus reconnaissable à l'intérieur. Ses canons, ses chaînes et ses chaudières, cet attirail indispensable pour la traite, dissimulés au départ de la Havane sous un lest de pierres, avaient repris leur place, et *Pepe-el-Frances* présentait l'aspect d'un navire négrier modeste. Mon équipage jouissait d'une excellente santé, car à peine quelques cas de fièvres chaudes et de céciété s'étaient ils déclarés à bord ; le vent était prospère, et l'on ne voyait pas à l'horizon pointer un seul croiseur. Tout nous souriait, en un mot, et nous eussions été les gens les plus heureux du monde, sans un contre-temps qui nous survint et auquel nous étions certes bien loin de nous attendre, c'est-à-dire que nous ne trouvâmes pas un seul nègre à acheter sur toute la côte. Les livraisons d'esclaves pour les Etats-Unis, la Havane et les possessions portugaises, avaient été si considérables dans ces derniers temps, que la marchandise se trouvait pour le moment complètement épuisée. Je ne sais encore comment je serais parvenu à surmonter cette difficulté, sans une circonstance qui me vint en aide fort à propos. Voici le fait : « Un beau navire portugais de près de 400 tonneaux, ancré à quelques portées de fusil de *Pepe-el-Frances*, se tenait prêt à partir d'un moment à l'autre, son capitaine n'attendait plus, pour mettre à la voile, qu'une partie de cinquante esclaves, pour laquelle il avait traité depuis près de deux mois et qu'on devait lui expédier d'un jour à l'autre de l'intérieur des terres ; du reste, ces cinquante esclaves ne devaient servir qu'à compléter les cinq cents nègres que voulait le capitaine, et dont il avait par conséquent déjà quatre cent cinquante à son bord. Ce Portugais, dont j'ai oublié les dix-sept noms, ne passait jamais en caño à côté de *Pepe-el-Frances*, sans nous souhaiter toutes sortes de prospérités. Cette conduite m'indisposa, et un jour que je le trouvais sur le rivage, occupé à surveiller l'embarquement de ses derniers cinquante nègres qui venaient justement d'arriver, je fus droit à lui, et lui demandai l'explication de ses saluts et de ses souhaits.

— Hélas ! mon cher collègue, me répondit-il en souriant, c'est que j'ai bien peur que vous restiez en vain deux ans dans ces parages. J'admire la construction et la bonne tenue de votre navire, mais je crois cependant que vous devez être meilleur capitaine que bon négrier. Ce voyage est probablement le premier que vous faites à la côte d'Afrique ?

(La suite à un prochain numéro.)

au monde, dans le mois de février, par le gouvernement provisoire.

« C'était alors trois jours après sa naissance. Aujourd'hui elle est au troisième mois de son existence. Pendant cet intervalle d'une si haute importance, lorsque toute l'Europe a été agitée, et la France exposée aux épreuves et aux difficultés les plus graves, le gouvernement provisoire a réussi à lui assurer les biens suprêmes de la tranquillité à l'intérieur et de la paix à l'extérieur. L'histoire prendra acte de cette œuvre immense.

« Je suis doublement heureux d'offrir encore dans cette occasion mes félicitations, puisque je le fais maintenant avec l'assentiment de mon gouvernement et de mon pays. Il me sera encore permis de faire pour ma part des vœux ardents pour que, lorsque la république aura passé de vos mains, qui ont guidé ses destinées, entre celles de l'assemblée nationale qui va bientôt se réunir, ce grand corps couronne ses travaux par l'établissement d'institutions qui assurent à la France la plus grande prospérité et la gloire la plus pure.

« Signé : Richard Rusu. »

M. Lamartine, chargé par le gouvernement provisoire en qualité de ministre des affaires étrangères, a répondu :

« Citoyen ministre,

« Le gouvernement provisoire m'a chargé de le représenter en ce moment, pour recevoir de vos mains le premier acte de reconnaissance officielle de la République française. La France avait reconnu, la première, l'indépendance de la République américaine, jeune, faible, contestée encore, mais qui, sous l'influence féconde du principe démocratique, devait grandir en un demi-siècle aux proportions d'un continent presque tout entier. Par un juste retour de la Providence, il appartient à la République américaine de reconnaître la première la nouvelle République française, et d'apposer, pour ainsi dire, sa signature sur l'acte de naissance de la démocratie française en Europe. Cette signature, M. le ministre, portera bonheur à la République. Malgré les agitations et les embarras inséparables d'une pareille crise, de la chute d'une forme de gouvernement, de la création d'institutions toutes différentes, d'un si grand déplacement d'hommes et de choses, dites-le à vos concitoyens, tout nous donne l'assurance que leurs vœux pour la France seront accomplis, et que la République sortira grande et forte de nos faibles mains pour passer plus grande et plus forte encore entre les mains de la nation tout entière. Ce qui nous donne cette confiance, M. le ministre, c'est que le peuple français est mur désormais pour ses institutions. Ce qui n'était, il y a cinquante-cinq ans, que l'idée des hommes supérieurs de la nation, a passé dans les idées et dans les mœurs du peuple tout entier sans exception. La République qu'il veut aujourd'hui, c'est celle que vous avez fondée vous-mêmes, c'est une République progressive, mais conservatrice des droits, de la propriété, des industries, du commerce, de la liberté, du sentiment moral et religieux des citoyens; c'est une République dont le premier cri a été un cri de générosité, de fraternité; qui a brisé dans sa propre main l'arme des vengeances et des réactions politiques; qui a proclamé la paix, et qui, au lieu d'inscrire sur sa bannière des mots funestes d'expropriation et de proscription, y a inscrit l'abolition de la peine de mort et la fraternité des peuples. Ces principes adoptés, nous l'espérons, par l'assemblée nationale, affermais par une force publique invincible, dont chaque citoyen s'est fait, comme vous l'avez vu, le soldat volontaire, concentrés dans un forte unité représentative du gouvernement, feront de la République française la glorieuse sœur de la République américaine, et l'on pourra dire du peuple français et du peuple américain, ce que l'on disait jadis d'un homme cher à nos deux pays : La République des deux mondes. Quant aux sentiments que le peuple français renvoie avec sensibilité et reconnaissance aux citoyens et au gouvernement des Etats-Unis, je vous les exprimerai en un seul mot, citoyen ministre : « Tout Français a pour les Américains le cœur de Lafayette. »

— On s'épuise à faire des calculs et des conjectures sur les résultats généraux des élections à Paris, et l'on généralise chacun des faits particuliers qui sont connus dans une ou plusieurs sections. Mais il est probable qu'aucun de ces renseignements n'est exact pour la totalité des élections. Ainsi, tandis que dans certaines sections il ne s'est présenté que 7 à 800 votants, dans d'autres au contraire il y en a eu jusqu'à 1,400. Mais un fait qui paraît dès à présent démontré d'après les rapports de tous les scrutateurs, c'est que partout M. Lamartine et les autres membres modérés du gouvernement ont obtenu un nombre considérable de voix, de manière que leur élection peut être regardée dès à présent comme assurée.

— Le *Moniteur* publie ce matin un décret qui semble indiquer que le ministre des finances va s'abstenir, jusqu'à la réunion de l'assemblée nationale, de publier aucune mesure financière d'une grande importance. Il est chargé de préparer un bilan général de l'actif et du passif de la France à partir du 24 février 1848 pour former le point de départ financier de la république française. Il est probable qu'à la suite de ce bilan le ministre des finances fera connaître toutes les dépenses qui ont eu lieu pendant que le gouvernement provisoire est resté aux affaires, et le résultat connu des diverses mesures financières qui ont été adoptées jusqu'à présent. Il semble que la grande mesure d'expropriation des chemins de fer ne puisse pas être convenablement discutée tant qu'on ne connaît pas au juste la situation financière de la République.

— Le club Blanqui s'est ému de ce que l'Assemblée Nationale rapportait que l'on avait demandé la guillotine

dans des séances de ce club, et hier soir une trentaine d'individus, membres de la Société républicaine centrale, se sont présentés en tumulte à ce journal, apportant une lettre signée de Auguste Blanqui, président, et de six autres délégués. L'Assemblée Nationale rapporte, entre autres déclarations de quelques-unes des personnes présentes, « qu'il n'y avait plus de justice et plus de « lois ; que les citoyens avaient à veiller eux-mêmes à « l'exercice de leurs droits ; que cette manifestation était « pacifique, avait lieu sans armes ; que les citoyens de « la Société centrale républicaine auraient à se pronon- « cer plus énergiquement si l'on ne prenait pas leur « démarche en considération. »

— Mgr Affre, archevêque de Paris, est allé mardi dernier visiter les blessés de Février au palais des Invalides civils (Tuileries), où se trouvaient encore 70 malades. Les blessés ont prié le prélat d'offrir en leur nom à la sœur de Bons-Secours qui leur donne des soins depuis deux mois, une médaille d'argent qu'ils ont fait frapper à la Monnaie de Paris. La sœur n'avait pu accepter directement ce présent, parce que le règlement de l'ordre de Bons-Secours défend aux sœurs de rien accepter de leurs malades.

Voici comment se sont réparties les voix dans la septième section du deuxième arrondissement de Paris :

Il y avait 713 votants : M. Lamartine, a obtenu 686 voix ; Dupont (de l'Eure), 643 ; F. Arago 640 ; Armand Marrast, 640 ; Garnier-Pagès, 639 ; Marie 628 ; Bethmont, 606 ; Duvivier, 588 ; Béranger, 564 ; F. Lasteyrie, 548 ; Berger, 541 ; Carnot, 528 ; Crémieux, 526 ; Wolowski, 524 ; Penpin, 505 ; Cormenin, 485 ; Cavaignac, 481 ; Smith, 479 ; Vaoni, 677 ; Buchez, 447 ; Corbon, 445 ; Coquerel, 442 ; Goudehaux, 418 ; Bastide, 373 ; Perdiguier, 370 ; Moreau, 338 ; Pagnerre, 332 ; Changarnier, 329 ; Garnon, 321 ; Recurt, 316 ; Guinard, 292 ; Jouvenel, 280 ; Vellu, 266 ; Pascal, 264 ; Victor Hugo, 254 ; Boissel, 225 ; Caussidière, 213 ; Larordaire, 177 ; Ledru-Rollin, 160 ; Halevy, 161 ; Weil, 133 ; Girardin, 125 ; Albert, 119 ; D'Alton-Shée, 110 ; Louis Blanc, 109 ; Petit, 107 ; Flocon, 96 ; Barbès, 50 ; Flotte, 18 ; Blanqui, 12.

— Aujourd'hui, les journalistes rendant compte des séances à l'Assemblée nationale, ont eu une réunion dans un des bureaux de l'ancienne chambre des députés, à l'effet de nommer leurs syndics. Il y avait 29 votants. Le rédacteur du *Constitutionnel* a obtenu 29 suffrages ; après lui, le rédacteur de l'office correspondance a obtenu 28 voix ; tous deux ont été proclamés syndics. Les rédacteurs du *Moniteur du Soir* et de l'*Union* (ex-monarchique), sont ceux qui ont ensuite obtenu le plus de voix.

Le bureau dans lequel les journalistes ont fait cette opération électorale, renfermait encore la trace de l'un des derniers scrutins accomplis par la chambre des députés, emportée avec la monarchie. On eût dit un camp levé à la hâte. Les urnes, les chaises placées autour du tapis vert, les feuilles de papier à moitié déchirées, les bulletins entassés et jetés pêle-mêle, tout attestait une pensée de désordre, de fuite ou de peur.

Nous avons recueilli trois bulletins qui étaient comme isolés sur le tapis vert. L'un portait le nom de M. Trouvères, l'autre celui de M. Ternaux Compans. Le troisième portait le nom de Guizot. Nous nous sommes emparés de ce dernier bulletin. C'est le seul acte de pillage que nous aurons à nous reprocher dans la dernière révolution.

MM. les architectes ont bien voulu introduire les journalistes dans la salle en construction. Nous pouvons donc en dire quelques mots de visu. Le vaisseau de l'assemblée constituante sera immense ; la forme est celle d'un carré long se terminant circulairement à celle des extrémités qui fait face à la tribune et au fauteuil du président. Les banquettes sont en bois de noyer recouvertes d'une serge verte. Les représentants du peuple seront assis moins commodément qu'au spectacle. Ils seront séparés les uns des autres par une tringle garnie de serge. Sa décoration dans les tribunes et dans tout l'ensemble est vert mat et jaune. Au-dessus du fauteuil présidentiel s'étale une façon de draperie qui ressemble au rideau d'un grand théâtre. A droite et à gauche on lit déjà en grosses lettres : *République française, liberté, égalité, fraternité*. La salle qui est fort éclairée par de doubles rangs de croisées transversales, sera, dans les séances du soir ou de la nuit, illuminée au moyen de neuf lustres sur trois lignes parallèles.

La presse aura plus de cent places dans les tribunes, et ces places seront les plus rapprochées du bureau présidentiel.

Les places réservées au public sans billet sont au fond de la salle dans la partie la plus élevée; elles sont isolées des autres tribunes; on y entrera par un escalier à part.

Somme toute, le nouveau monument que vient d'improviser M. Joly est d'une élégante simplicité.

CHRONIQUE LOCALE.

— Nous avons à déplorer un fait bien regrettable qui s'est passé dans la nuit du 21 au 22, sur le bateau à vapeur le *Vantour*, confié à la garde des citoyens travailleurs du chantier de l'Hippodrome, dont quelques-uns ont défoncé et pillé un baril d'absinthe et un baril de sucre, en chargement sur ce bateau. Les coupables ont été remis entre les mains de la justice, qui informe, par leurs camarades de garde avec eux.

— Il a été déposé, au bureau de police de sûreté, une montre en argent, qui a été trouvée sur la place des Terreaux, par un citoyen commissionnaire, dont nous regrettons de ne pouvoir indiquer le nom, car une pareille action l'honore. La personne à qui elle appartient est invitée à venir la réclamer au bureau de police de sûreté.

— Le 25 avril, le citoyen Bourdin, facteur à la poste aux lettres, demeurant rue du Bœuf, 22, a été mordu par un cheval qui lui a fait plusieurs plaies aux reins ; son état a exigé son transport à l'hôpital.

— Depuis quelque temps la ville est infestée par des bandes de jeunes voleurs. Avant-hier, une de ces bandes, composée de sept de ces petits voleurs, dont l'aîné est âgé de dix-sept ans, a été arrêtée et mise entre les mains de la justice. Ces jeunes gens exerçaient leur coupable industrie dans une maison en construction, dont ils dévalisaient le plomb et le fer et jusqu'aux serrures même. Il paraît que les recéleurs de cette jeune bande ont également été arrêtés par les soins de notre police de sûreté; nous applaudissons à cette capture, car ces derniers sont certainement plus coupables que les voleurs eux-mêmes, en achetant avec connaissance de cause.

— Nous apprenons qu'hier encore, deux jeunes gens, dont le plus âgé a dix-sept ans, ont été arrêtés et mis entre les mains de la justice, au moment où ils venaient de voler une casquette à l'étalage du citoyen Lapoutre, quincaillier, passage de l'Argue.

— Jamais la prostitution n'a été propagée comme elle l'est maintenant; c'était, il y a peu de jours, à un tel point qu'il n'était plus possible de sortir le soir sans être témoin de scènes scandaleuses. Aussi c'est avec plaisir que nous apprenons que l'attention de l'autorité a été appelée sur ce fait, et que déjà elle s'est occupée activement de réprimer un pareil abus, et qu'un grand nombre de filles publiques et clandestines ont été arrêtées par les soins de la police.

Plantation d'un arbre de la liberté à la Grive, près Bourgoin.

Le 16 avril sera un jour qui ne s'effacera jamais des cœurs des habitants de la Grive, petit village à deux kilomètres de Bourgoin (Isère).

Les ouvriers de la filature du citoyen Debar, joints à nous, ont planté le matin un superbe arbre de liberté, orné de quatre drapeaux et de deux immenses flammes rouges. Les jeunes filles se sont empressées, avant la plantation, d'y ajouter une jolie statuette de la liberté, et de plusieurs guirlandes gigantesques de rubans de mille couleurs.

A trois heures de l'après-midi, la compagnie de la garde nationale s'est réunie, musique et tambour en tête, et de là est allée chercher le desservant de St-Alban, commune voisine, qui est venu de suite avec eux; avec la compagnie de son village, qui s'est jointe à nous. Arrivé au pied de l'arbre, le prêtre l'a béni et a prononcé une allocution franche et sincère à ses paroissiens réunis; il a été remplacé, sur l'estrade, par le citoyen L... de Bourgoin, habitant Lyon, qui a aussi prononcé un discours commençant par ces phrases :

« Citoyens dauphinois,

« Le drapeau de Jésus-Christ, l'étendard de la croix, n'a-t-il pas eu sujet de s'étonner de se trouver ici ?

« Oui, Dieu aime l'union, et une union aussi excellente encore que celle qui doit exister entre sa volonté et la nôtre, douce union des cœurs, du peuple et du clergé.

« Affermissez-vous sous l'étendard pacifique du Fils de Dieu et sous le drapeau républicain, tout étincelant de ses victoires anciennes et modernes.

« Croix de Jésus-Christ, drapeau français, arbre symbole de la liberté, nous vous saluons; soyez les ailes protectrices et les guides du peuple français dans le choix des députés qu'il doit nommer pour consolider le gouvernement républicain.... »

Après avoir prononcé ces quelques phrases, le citoyen L... a expliqué aux habitants qui l'entouraient, la gravité de l'époque où l'on se trouvait, c'est-à-dire la veille des élections; il les a exhortés à nommer des hommes purs et sincères, amis de la République, capables de soutenir les intérêts du travailleur. A ces paroles, des cris unanimes éclatent de tout côté : Oui, disent-ils, nous choisirons des citoyens, amis de l'ordre, du peuple et de la République, et dévoués à son soutien jusqu'à la mort.

Le citoyen L... termine en adressant ces quelques

mots aux jeunes gens : « Et vous, jeunes républicains, vous en qui la France espère, comptant sur votre courage, votre union et votre fraternité pour soutenir son gouvernement,

« Pénétrez-vous bien de l'acte que vous allez faire; consultez bien les vrais défenseurs du peuple, et ne votez qu'après avoir été bien instruits sur la vie politique et privée de celui à qui vous allez donner vos voix.

« N'attendez pas le dernier jour pour vous entendre, car si vous arriviez jusqu'à ce moment sans être certains sur vos votes, vous pourriez quelquefois être victimes des intrigants.

« Soyez sûrs que dans ce moment les ennemis de notre jeune République travaillent sourdement dans l'ombre, et emploieront tous les moyens les plus corrupteurs pour influencer vos jeunes capacités.

« Repoussez-les vivement, et par votre fermeté apprenez-leur que, quoique jeunes d'âge, vous serez déjà de vieux républicains dans l'exercice de vos droits !!!

« Avant de nous quitter, rappelons-nous que ce sont nos grands-pères, il y a plus d'un demi-siècle, qui les premiers, en France, ont planté l'arbre de liberté.

« Si des gouvernements despotes, absolus et corrompus, ont brisé ce symbole précieux, croyez bien que rien, non rien, n'a pu le détruire dans leurs cœurs.

« Eh bien! citoyens, espérons être plus heureux que nos aïeux; espérons, par notre union, notre force de travailleurs et nos droits, maintenir le gouvernement que nos frères de Paris ont conquis pour nous, la République, le seul possible dans notre belle France.

« Savez-vous, Dauphinois, qui a été le premier républicain: c'est le Fils de Dieu; oui, c'est lui qui nous a apporté, avec la lumière de son père, cette belle et noble trinité de mots, sacrée pour tout républicain, *liberté, égalité, fraternité*. Vive la République... »

Une seule voix, un seul cri unanime, répéta avec lui: *Vive la République*. Le frère du citoyen L... chanta un chant patriotique, dont le refrain fut répété par cinq ou six cents voix, avec un entrain difficile à décrire.

Après avoir accompagné le curé chez lui, les citoyens se sont rendus au pied de l'arbre de liberté, et dans un banquet champêtre, dont l'estimable citoyen Lob, directeur de la filature, a fait une partie des frais, ils ont terminé cette belle fête de fraternité.

La journée s'est terminée avec une tranquillité parfaite; les chants, la joie et l'union, qui ont présidé tout le temps de notre fête patriotique, font, comme je vous le dis plus haut, que le souvenir en restera à jamais dans notre mémoire. (Communiqué.)

Angleterre.

LONDRES, 25 avril. — On a reçu de Hall, par le télégraphe électrique, la nouvelle de l'arrivée de la *Julia*, navire danois, venant de Copenhague: il annonce que 30 bâtiments prussiens ont été saisis dans ce port, et qu'en vertu d'ordres, les croiseurs danois ont envoyé à Copenhague un grand nombre d'autres navires, sous pavillon prussien, arrêtés et capturés dans les eaux de Danemark ou en mer.

On disait dans la Cité que la guerre entre le Danemark et la Prusse avait été heureusement terminée par l'intercession de puissances amies.

On disait aussi que des correspondances particulières de Copenhague annonçaient qu'une partie de la flotte danoise avait reçu l'ordre de se rendre à l'embouchure de l'Elbe et d'y attendre des ordres. Dans la Cité, on trouve que le gouvernement Danois est parfois fondé à suivre la marche qu'il a adoptée.

Allemagne.

TRIESTE, 16 avril. — La Sardaigne a, dit-on, renoncé à faire une guerre maritime à l'Autriche. Cette résolution a été probablement prise par suite de la protestation du gouvernement britannique.

FRONTIÈRE DE SUISSE, 22 avril. — M. Hecker est arrivé comme fugitif.

HOLSTEIN. — *Kiel*, 21 avril. — Demain, ou dans quelques jours, on aura un mouvement en avant. Les Prussiens marcheront sur Schleswig; les troupes nationales, sur la contrée d'Eckernförde, et les autres troupes, s'avanceront dans l'Ouest.

POSEN, 18 avril. — On nous écrit de Varsovie qu'une députation des Polonais influents s'est rendue à St-Petersbourg, avec l'autorisation du prince gouverneur pour prier le czar de se déclarer souverain de toute la Pologne, en faisant certaines concessions aux Polonais.

CRACOVIE, 16 avril. — La députation de Vienne est arrivée ici ce matin, et a été reçue avec les plus vives acclamations, parce qu'elle a annoncé que l'empereur était disposé à la réorganisation de la Gallicie dans le sens le plus favorable aux Polonais.

VIENNE, 19 avril. — Les cours élevés de la Bourse de Berlin, ainsi que des nouvelles d'Italie, qui font espérer une prochaine soumission de Venise, ont déterminé ici une hausse des fonds publics.

20 avril. — Le traité conclu par l'Etat avec la banque nationale, a produit une heureuse impression à notre bourse; à quoi il faut ajouter des nouvelles plus favorables de l'Italie.

BERLIN, 23 avril. — Aujourd'hui, la Bourse avait un aspect plus animé que ces jours derniers; il y a eu plus d'affaires.

Hongrie.

PRESBOURG, 12 avril. — La ville de Terstina est devenue la proie des flammes. Le feu a pris au milieu d'un terrible ouragan. Trente personnes ont péri.

BRISGAU, 22 avril. — Aujourd'hui, il y aura, à Fribourg, une grande assemblée du peuple pour proclamer la république. Nous apprenons à l'instant qu'elle a été proclamée.

Suisse.

LUCERNE. — Le *Confédéré* publie le résumé des dettes que la guerre du Sonderbund a mises à la charge du

canton de Lucerne; elles s'élèvent à la somme énorme de 6,097,127 fr.

GRISONS. — Coire, 16 avril. — D'après une nouvelle qui vient d'arriver de l'Engadine-basse (frontière du Tyrol), on y craindrait qu'un détachement de l'armée lombarde ne tentât de passer sur notre territoire pour entrer dans le Tyrol. Dans de telles circonstances, le gouvernement, de concert avec le colonel Gerwer, chargé du commandement fédéral des troupes destinées à la garde de nos frontières, a résolu de mettre sur-le-champ un bataillon sur pied et de le diriger sur les frontières du Tyrol. Le directoire fédéral va être prévenu de cette mesure.

BALE-VILLE. — Il y a dans cette ville environ 1,000 soldats qui attendent toujours l'arrivée des ouvriers. Ces troupes étaient logées dans les auberges; le conseil municipal, voyant que la chose peut traîner en longueur, a fini par les loger chez les bourgeois.

Le colonel Frey, de Brugg, est arrivé à Bâle pour prendre le commandement des troupes chargées de surveiller la frontière.

NEUCHÂTEL. — L'assemblée constituante a terminé son premier débat sur le projet de constitution.

NOUVELLES DIVERSES.

— On nous signale des faits graves qui se seraient passés aux élections du canton de Mantes:

Une liste de candidats qui avait été distribuée aux électeurs, portait cette note équivoque: *ce bulletin doit être plié et déposé dans l'urne*. Par une erreur assez étrange, mais facile à comprendre chez les habitants de la campagne, un grand nombre d'électeurs s'étaient crus obligés de déposer ce bulletin dans l'urne, sans pouvoir le modifier. Le fait ayant été signalé, quelques électeurs plus éclairés ont fait imprimer et placarder un avis pour désabuser les électeurs ruraux et les prémunir contre le piège dont ils avaient été dupes. Cette affaire aurait dû finir là, mais le commissaire de l'arrondissement, M. Roux, a fait enlever tous les placards. Cet acte d'arbitraire et de violence a excité l'indignation générale, et à la suite d'une démonstration menaçante dirigée contre lui par la garde nationale, il paraît que le commissaire aurait été forcé de quitter le pays et de partir pour Paris. On ajoute qu'il serait retourné le soir même à Mantes avec la force armée.

— Les dépenses faites et payées par la compagnie du chemin de fer du Nord, depuis le 22 février dernier jusqu'à ce jour, pour fournitures, travaux, etc., s'élèvent à 7 millions et demi; elles consistent, au moins pour 7 millions, en salaires payés aux ouvriers, tels que fabricants de machines, rails, supports, wagons, voitures et pour travaux.

— M. Dubois, conseiller à la cour d'appel de Lille, et qui présidait la chambre du conseil chargée de suivre dans l'affaire des deux individus impliqués dans la tentative des ouvriers belges sur la frontière, a été réintégré par ordre du gouvernement provisoire. On dit que M. Carteret, directeur de la police générale, a été envoyé à Lille pour procéder à sa réinstallation.

ARMÉE. — L'effectif général soldé était au premier janvier dernier de 577,000 hommes.
Réserves appelées et mises en route 90,000 »
Forcé approximativement disponible sur la classe de 1847 70,000 »

Total des forces de l'armée 577,000 »
En cas de guerre, l'enrôlement volontaire, d'une si

faible ressource en temps de paix, ferait rapidement monter cet effectif au-dessus de 600,000 hommes.

La première révolution n'avait pas 150,000 hommes de troupes régulières sous la main, lorsqu'elle entra en campagne contre l'Europe coalisée.

On écrit de Paris, à la du 24 avril:

« Aujourd'hui, à une heure de l'après-midi, un assassinat accompagné d'un suicide a jeté la consternation dans le quartier Rivoli. Depuis quelque temps, un jeune homme recherchait en mariage la fille du limonadier établi au coin de la rue du Dauphin. La jeune demoiselle l'avait constamment repoussé. Désespéré de ses refus, il s'est rendu près d'elle, et après avoir inutilement renouvelé ses instances, il a tiré de sa poche un pistolet et l'a étendue raide morte; puis avec un second pistolet, il s'est brûlé la cervelle. »

— La police de sûreté de Paris vient d'arrêter un individu qui, depuis un an, était parvenu à se soustraire à ses recherches avec une rare habileté. Après avoir exercé successivement, dans le département de l'Eure et à Paris, les fonctions d'huissier, le sieur Théodore-François Valade avait réussi à se faire nommer percepteur de la commune d'Oisery (Seine-et-Marne). Au mois de mai de l'année dernière, il disparut de cette commune, et comme il lui restait un déficit important dans sa caisse, un mandat d'arrêt fut décerné contre lui par le parquet de Meaux, à la date du 10 juin 1847, sous prévention de détournement de deniers publics dont il était comptable.

Une instruction criminelle se suivit dès lors contre Valade, instruction à la suite de laquelle intervint, le 19 décembre 1847, un arrêt de la chambre des mises en accusation qui prononça, par contumace, son renvoi devant la cour d'assises du département de Seine-et-Marne.

Valade, après avoir changé de nom, s'était réfugié à Paris. Le service de sûreté ayant enfin découvert qu'il se cachait sous le faux nom de Frédéric d'Olivier, dans un garni de la rue Neuve-Guillemin, une descente de justice y fut pratiquée ce matin.

Au moment où le magistrat se présentait, accompagné d'agents, pour arrêter le faux d'Olivier, celui-ci, qui peut-être avait eu l'éveil, était occupé à déménager. Ses malles étaient faites, et déjà un commissionnaire attendait pour se diriger vers l'embarcadere du chemin de fer du Nord.

Valade a été arrêté, et les effets et valeurs trouvés en sa possession ont été saisis, ainsi qu'un passeport pour l'étranger, au nom d'Emmanuel Tupin, dont il était porteur. (Réforme.)

— On lit dans la *Liberté*, journal de Paris:

« On prétend qu'il existe en ce moment un parti de la régence; pour notre part, nous ne croyons guère à l'existence de ce parti, et la nouvelle que vient de nous apporter une personne digne de toute notre confiance nous confirmerait au besoin dans notre pensée.

« Il est positif qu'une dame de Genève, amie de la duchesse d'Orléans, a reçu il y a peu de jours de cette dernière une lettre qui contient entre autres choses ces mots: « J'ai pu déplorer d'abord l'avènement inattendu de la révolution de février, et pleurer sur la chute terrible de ceux qui m'étaient chers; j'ai pu regretter d'abord pour mon fils la perte de la plus belle couronne du monde; mais, à l'heure qu'il est, j'aimerais mieux voir mon fils mort, que d'espérer pour lui une rentrée prochaine en France, ou de rêver qu'il pourra s'asseoir un jour sur un trône à jamais impossible. »

DEMANDE.

Place de la Platière, 12, au deuxième, Bureau du journal le PEUPLE SOUVERAIN, on demande des distributeurs. Appointements fixes. Il faut pouvoir fournir de bons renseignements.

L'un des Rédacteurs gérant, FAURES.

LYON. — IMPRIMERIE DE MOUGIN-RUSAND, aux halles de la Grenette.

BAINS CALORIQUES
VAPEUR SÈCHE,
Rue BOURBON, 34 (à l'entresol), à LYON.

Fort de ses nombreux succès, des cures merveilleuses qu'il a obtenues, et dont au besoin il peut donner des preuves authentiques, M. DUCROCQ a l'honneur de recommander au public son établissement de BAINS CALORIQUES à vapeur sèche avec aromates.

Ces Bains se composent de minéraux, tels que fer, cuivre, pierres, chauffés dans un four aérien, le tout soumis au choix et à l'appréciation de MM. les médecins. Par cette préparation, fruit d'études et d'expériences sûres, toutes les maladies réputées incurables seront immédiatement soulagées et guéries après un temps plus ou moins long. Ce nouveau mode de traitement, qui remplace avec avantage l'action des eaux thermales sulfureuses, active la circulation du sang, facilite l'épanchement des eaux, adoucit et blanchit la peau, en détruit toutes les maladies, anéantit à jamais les dartres, de quelque nature qu'elles soient, lors même qu'elles dateraient de vingt ans. En un mot, rien ne résiste à l'action épurative de cette vapeur sèche.

Affections scrofuleuses ou humeurs froides, engorgements des glandes lymphatiques, démangeaisons, tout se dissout; les douleurs provenant d'anciennes blessures sont toujours calmées; les vieilles plaies fangeuses, les gangrènes sont toujours guéries; l'engourdissement des membres, la raideur des nerfs, les maladies syphilitiques et leurs affreuses conséquences, les pustules plates répandues sur tout le corps, les inflammations et rougeurs des yeux, les douleurs de goutte, les rhumatismes chroniques les plus rebelles tout s'évanouit en peu de temps, dix jours de traitement amènent une amélioration telle que le malade quitte bâton et béquilles; l'enflure de jambes, quelle qu'en soit la nature, se dissipe en moins de douze jours; les fausses ankyloses ou enflures sont toujours radicalement guéries; les ulcères corrosifs, les cancers occultes et les cancers ulcérés, qu'aucune médication n'a pu soulager sont complètement guéris.

On ne saurait trop appeler l'attention sur les succès merveilleux opérés dans les humeurs froides ou scrofuleuses. Après avoir épuisé toute la médecine et essayé, pendant quinze ou vingt années, de toutes les eaux que l'on peut avoir découvertes, sans obtenir aucun soulagement à cette affreuse maladie, trois ou quatre mois suffisent pour en opérer la cure radicale, ainsi que pour d'autres plaies semblables, que l'on nomme en termes vulgaires: *vieilles gouttières*.

Il y a un médecin attaché à l'établissement. — On guérit radicalement du mal caduc.

Les bains caloriques remplacent avantageusement les eaux minérales, thermales et sulfureuses, en ce qu'ils ont une action plus prompte, plus énergique, et qu'ils n'exigent pas, comme les autres, l'opportunité de la saison; le degré de chaleur sera approprié à la maladie et au tempérament de chaque individu.

Déjà plusieurs médecins parmi les plus distingués ont confié aux soins de M. DUCROCQ une foule de malades, et tous n'ont eu qu'à s'applaudir des résultats obtenus, résultats qui lui ont valu les suffrages de tous ces messieurs.

La réputation des bains caloriques à vapeur sèche, dont le résultat est positif et incontestable, est donc maintenant aussi bien établie que méritée, et il s'estime très heureux de pouvoir offrir à la société une invention qui a pour but de guérir ses semblables sans avoir recours à des procédés étrangers et ruineux.

N'oublions pas que les enflures de goutte sont souvent dissoutes en cinq à six jours

ris; la lèpre, enfin tout ce qui vient de l'impureté du sang, même le *noli me tangere* ou chancre; les hémorroïdes, quelle qu'en soit l'importance, la fièvre, les courbatures, les dépôts de gale, obtiennent un prompt soulagement, ainsi que les dépôts de lait ulcérés, qui guérissent sans laisser de cicatrice. Quant aux chauds et froids, trois bains suffisent pour satisfaire entièrement la personne malade.

La RAGE, cette terrible maladie, est entièrement guérie, non-seulement aussitôt la morsure, mais encore au premier accès, soit au bout de trente ou quarante jours. Nous ne saurions donc trop recommander l'emploi de ce moyen puissant de guérison aux malheureuses victimes de la RAGE.

opérés dans les humeurs froides ou scrofuleuses. Après avoir épuisé toute la médecine et essayé, pendant quinze ou vingt années, de toutes les eaux que l'on peut avoir découvertes, sans obtenir aucun soulagement à cette affreuse maladie, trois ou quatre mois suffisent pour en opérer la cure radicale, ainsi que pour d'autres plaies semblables, que l'on nomme en termes vulgaires: *vieilles gouttières*.